
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 21 avril 2022 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présences : David Alper, Hélène Archambault, Youssef Bezzahou, Pauline Bosc, Sophie Bouffard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Lise Brin, Paul Brochu, Mélanie Cwikla, Danielle de Moissac, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Michelle Kambire, Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Cora-Andrée Martin, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Bertrand Pauget, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Ndeye Rokhaya Gueye, Geneviève Roy-Wsiaki, Marie-Claude Simpson, Beydi Traoré, Rita Umeh Okoyeocha, Christian Violy, Faiçal Zellama

Absences motivées : Aileen Clark, Richard Fréchette, Christian Perron, Jules Rocque

Absences : Tamunotelema Gbobo, Anne-Marie Maupertuis

Personne-ressource : Debra Radi

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0422-1 PROPOSITION : Florette Giasson / Bertrand Pauget

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 21 avril 2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 février 2022

SÉNAT-0422-2 PROPOSITION : Christian Violy / Latifa Koussih

Que le procès-verbal de la réunion du Sénat en date du 24 février 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 24 février 2022
Aucun.

B3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 mars 2022

SÉNAT-0422-3 PROPOSITION : Danielle de Moissac / Mélanie Cwikla

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Sénat en date du 18 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Jeff Leclerc rejoint la réunion à 11 h 40.

B4. Suivi au procès-verbal de la réunion extraordinaire du Sénat du 18 mars 2022.
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice commente brièvement son rapport écrit et souligne les points suivants :

- Une table-ronde provinciale a eu lieu le 17 mars dernier, à laquelle l'USB a participé, visant à découvrir comment les institutions postsecondaires du Manitoba peuvent mieux répondre aux besoins des étudiants d'ascendance autochtone.
- La rectrice fait un survol du financement ponctuel reçu du fédéral pour trois initiatives. Ce financement provient de fonds complémentaires de Patrimoine canadien mis en place pour appuyer les établissements postsecondaires de la minorité.
- La rectrice, accompagnée du vice-recteur à l'administration et aux finances et la directrice des finances, a participé à la consultation de la province sur l'élaboration d'une politique sur les frais de scolarité et les frais d'étudiants.

Une discussion s'ensuit.

C2. Rapport verbal du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Le vice-recteur signale au Sénat que tous les changements curriculaires universitaires adoptés par le Sénat en janvier dernier ont été approuvés par les différents Comités du Sénat de l'Université du Manitoba en mars. Selon lui, le fait que toutes les propositions universitaires adoptées par le Sénat sont approuvées chaque fois par le Sénat de l'Université du Manitoba est un indicateur de la qualité et de la rigueur des propositions avancées par l'USB, mais il tient également à signaler que la qualité des propositions collégiales que le CECP soumet au Sénat est tout aussi grande. Le vice-recteur remercie les unités d'enseignement, ainsi que le CECP, d'assurer ensemble la préparation de propositions solides, complètes et bien pensées. Il remercie également l'adjointe au vice-rectorat de l'important appui administratif qu'elle offre auprès des unités d'enseignement et du CECP dans le cadre de la révision curriculaire.
- Le vice-recteur signale ensuite au Sénat que l'Université vient d'obtenir une subvention de 50 000 \$ auprès du Programme des Chaires de recherche du Canada et du Secrétariat interorganismes des trois conseils subventionnaires fédéraux, laquelle servira en 2022-23 à appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI). Il s'agit désormais de mettre sur pied le Comité directeur responsable de la mise en œuvre du plan d'action ÉDI.
- Le vice-recteur indique également aux sénatrices et aux sénateurs que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada vient de confirmer la subvention institutionnelle qu'il accorde à l'Université pour la période 2022-2025. Alors que la subvention institutionnelle pour la période précédente (2017-2021) était de 15 000 \$ par année, elle sera d'environ 25 000 \$ par année pour les trois prochaines années. La subvention institutionnelle est calculée en partie en fonction de la valeur financière des subventions que les chercheurs de l'USB obtiennent auprès des trois conseils subventionnaires fédéraux. Si la subvention institutionnelle de l'USB augmente ainsi, c'est grâce au succès grandissant de ses chercheurs auprès des conseils subventionnaires, et les appuis que l'établissement leur fournit.

Ndeye Rokhaya Gueye rejoint la réunion à 11 h 51.

Section D : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

D1. Modifications proposées aux Statuts et règlements du Sénat

Tel que stipulé à Article 10.2 des Statuts et règlements du Sénat de l'USB, tout amendement proposé à ces derniers requiert un avis d'au moins quatorze (14) jours. Les modifications proposées ont été envoyées aux sénateurs le 7 avril 2022 ce qui respecte l'article en question. Le comité de direction du Sénat présente les propositions suivantes pour approbation par le Sénat.

Modification de la composition des comités de direction

Les précisions suivantes sont ajoutées à la proposition présentée à l'annexe D1 : au point 7.6.2.1 *Composition*, voir à mettre les puces alphabétiques à jour et ajouter *et de programme* à c) la directrice ou le directeur de chaque École professionnelle et au point 7.6.3.1 *Composition* b) ajouter *académique* après coordinateur remplacer le mot *Département* par programme.

SÉNAT-0422-4 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Bertrand Pauget

Que le Sénat uniformise la composition de tous les comités de direction des unités en suivant la proposition soumise par le Conseil pédagogique de la FAFS et que ces changements soient intégrés aux Statuts et règlements du Sénat avec les modifications à apporter.

1 contre
1 abstention
ADOPTÉE

Personne-ressource pour tous les comités du Sénat

SÉNAT-0422-5 PROPOSITION : Florette Giasson / Danielle de Moissac

Que le secrétaire général ou la secrétaire générale agisse à titre de personne-ressource, sans droit de vote, pour tous les comités permanents du Sénat et que ceci soit ajouté dans les Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

Composition du Comité de la bibliothèque

SÉNAT-0422-6 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Bertrand Pauget

Que le Sénat modifie la composition du Comité de la bibliothèque pour inclure les membres du corps professoral élus par le Sénat, sur recommandation des Conseils pédagogiques.

ADOPTÉE

Jouwairia Lahboub-Daayf et Beydi Traore rejoignent la réunion à 11 h 59.

Composition du Comité d'appel

SÉNAT-0422-7 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault

Que le Sénat maintienne le statu quo quant à la composition du Comité d'appel, comme décrit à l'article 9.3.2 des Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences

Le doyen fait un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Journée Savoir : le doyen remercie le comité organisateur, Patrick Noël, Bilkiss Issack et tous les collègues impliqués. Il félicite l'étudiante récipiendaire du 1^e prix pour les sciences humaines et naturelles, Zara Toupin Ramlal.
- Cycle académique : les cours sont terminés, la période d'examen et les corrections commencent, de même que les sanctions de plagats. La conception de l'horaire de l'an prochain est amorcée.
- Rénovation du laboratoire de chimie : tenue d'une deuxième rencontre départementale pour gérer et minimiser l'impact des travaux sur les activités académiques

- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Le doyen fait un rapport verbal portant sur les points suivants :
- Enfin, le projet de traduction juridique, financé par justice Canada, a connu des ralentissements. La livraison des cours a pris du retard. Par conséquent, un appel à une firme externe a été fait afin de terminer le travail dans le temps prévu et apporter un renfort aux équipes travaillant déjà sur le projet.
- F3. École technique et professionnelle
Aucun rapport.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Aucun rapport.
- F5. Division de l'éducation permanente
Aucun rapport.
- F6. Direction des services aux étudiants
Aucun rapport.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction

Horaires des cours

SÉNAT-0422-8 PROPOSITION : Bertrand Pauget / Latifa Koussih

Que le Sénat uniformise l'approbation des horaires de l'année et autorise les décanats et les directions académiques à approuver tous les horaires de cours, incluant ceux de l'intersession.

ADOPTÉE

- G2. Comité d'étude des cours et des programmes
Aucun rapport.
- G3. Comité de la bibliothèque
Aucun rapport.
- G4. Comité d'appel
Aucun rapport.
- G5. Comité de mérite
Rapport reçu à titre d'information.
- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Le président du Comité, Peter Dorrington, indique aux sénatrices et aux sénateurs que le comité s'est réuni pour la première fois de l'année 2021-22 le 17 mars dernier. Il s'agissait de revoir ensemble le Plan stratégique de recherche 2020-25 (PSR), afin d'en assurer une compréhension commune et de confirmer le stade d'avancement des différentes stratégies institutionnelles prévues. Le Comité se réunira le 22 avril afin de reprendre l'élaboration du plan pour la mise en œuvre du PSR, et cela à partir de l'ébauche préparée par les éditions précédentes du Comité.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport de la rencontre du 22 mars 2022
Christian Perron, directeur du recrutement et des services aux étudiants et aux étudiantes a fait une présentation intitulée *Projet engagement et bien-être – 2020 : Jeunesse d'expression française au Manitoba*. Le procès-verbal de la rencontre sera sur le partage et au site web suite à son approbation à la prochaine rencontre du Bureau des gouverneurs.

Section I : HUIS CLOS

SÉNAT-0422-9 **Proposition** : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault
Que le Sénat passe à huis clos à 12 h 25.

ADOPTÉE

11. Prix d'excellence en recherche
12. Comité de mérite

SÉNAT-0422-10 **Proposition** : Mélanie Cwikla / Hélène Archambault
Que le Sénat retourne en session régulière à 12 h 41.

ADOPTÉE

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

11. Le rapport en date du 2 mars et du 6 avril 2022 est reçu à titre d'information.

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le **jeudi 26 mai 2022** à 11 h 30 par visioconférence.

Une réunion du Sénat a été ajoutée le **jeudi 23 juin à 10 h** afin de recevoir les rapports annuels.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Carmen Roberge propose la levée de la séance à 12 h 42.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi